



Cher(e) actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous informer que les actionnaires de CiiB SA au capital de 267 246 euros composé de 152 712 actions de 1,75 euros nominal, sont convoqués en Assemblée Générale Mixte :

**Mercredi 2 mars 2022, à 18h00**  
**au siège de CiiB**  
**10, rue de Montyon - 75009 Paris** (digicode 6813)

[Cliquez ici pour rejoindre l'assemblée générale par visio](#)

A l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Au titre de l'**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** :

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations et conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce, approbation des dites conventions
- Renouvellement d'un mandat d'administrateur. Nomination de nouveaux administrateurs, le cas échéant

Au titre de l'**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE** :

- Autorisation d'augmenter le capital social
  
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Vous trouverez, ci-joint, le rapport de gestion du conseil d'administration, le bilan et compte de résultat ainsi que les projets de résolutions proposées à l'assemblée.

Lien vers le Carnet d'annonces CiiB : <https://www.ciib.fr/societe/13/document>

Au cas où vous ne pourriez pas assister personnellement à cette assemblée, vous voudrez bien utiliser le formulaire de pouvoir ou vote par correspondance, ci-dessous, et nous le retourner par retour de mail.

Dans l'espoir de vous rencontrer à cette occasion, veuillez recevoir, cher(e) actionnaire, l'expression de notre meilleure considération.

Le Conseil d'Administration représenté par Jean SALWA